



Problème amende majorée

Par **FdX**, le **07/02/2019** à **19:18**

Bonjour, j'ai reçu en 2017 une amende de 3ème catégorie majorée à 180€, mais je n'avais pas reçu l'amende initiale à cause d'une erreur dans le n° de l'adresse. j'ai donc contesté la majoration en fournissant une lettre explicative, une photocopie de ma CNI et un justificatif de domicile. Aujourd'hui je viens de recevoir un recommandé qui me notifie ma condamnation à payer l'amende majorée de 180€, que puis je faire ?

Par **Visiteur**, le **07/02/2019** à **20:40**

Bonsoir,
Je pense que vous voici confronté à la suite des événements...

https://www.legavox.fr/forum/penal/plusieurs-erreurs-amende-majoree_102746_1.htm

Payer est la meilleure option.